

À SAVOIR AVANT DE PARTIR

Les RÈGLES de sécurité pour les excursions nautiques

Quel que soit le type de bateau utilisé, avant de naviguer sur nos mers, lacs et rivières, familiarisez-vous avec les Règles de sécurité pour les excursions nautiques en vigueur en Nouvelle-Zélande.

5 règles simples pour rester sain et sauf :

- 1 Gilets de sauvetage**
Prenez-les avec vous et portez-les
Les bateaux, surtout ceux d'une longueur inférieure à 6 m, peuvent couler très rapidement. Le port d'un gilet de sauvetage prolonge votre temps de survie dans l'eau.
- 2 Responsabilité du capitaine**
Le capitaine est responsable de la sécurité de tous à bord et du maniement sans danger du bateau. Restez dans les limites de votre bateau et de votre expérience.
- 3 Communications**
Prenez deux dispositifs de communication étanches différents afin que nous puissions vous aider si vous êtes en difficulté.
- 4 Météo maritime**
Le temps peut être extrêmement imprévisible en Nouvelle-Zélande. Consultez les prévisions météorologiques maritimes locales avant le départ et attendez-vous à ce que les conditions météorologiques et maritimes changent.
- 5 Ne consommez pas d'alcool**
La navigation et l'alcool ne font pas bon ménage. Les choses peuvent changer rapidement sur l'eau. Vous devez rester vigilant et alerte.

Également disponibles :

Les RÈGLES de sécurité pour les activités de plein air

Les RÈGLES de sécurité pour les baignades

